



CLUB DES AMATEURS DE TERRIERS D'ECOSSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, affiliée à la Société Centrale Canine, fédération nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture (arrêté du 22 mai 1969), reconnue d'utilité publique

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019 DU C.A.T.E.

Chers Adhérents,

Ruth O'CONNOR, Présidente du C.A.T.E., a le plaisir de vous inviter à participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2019

qui se tiendra le

samedi 27 avril 2019 à 11 heures 00

à la Salle St Paul, Avenue Abbé Thibaud (à côté de BIOTOPIA) 85690 Notre Dame de Monts

Extrait de l'article 12 des Statuts du C.A.T.E. : « *L'Assemblée Générale se compose des membres actifs et bienfaiteurs de l'Association, membres depuis plus de neuf mois et à jour de leur cotisation dont celle de l'année en cours.* »

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2018
- Rapport moral de la Présidente et vote
- Rapport d'activités
- Rapport financier de la Trésorière et vote
- Budget prévisionnel 2019
- Quitus aux administrateurs
- Questions diverses

Les questions diverses sont à adresser au siège social de l'Association, en recommandé avec avis de réception, au plus tard 10 jours avant la date de l'Assemblée générale (le cachet de la poste faisant foi).

N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'adhérent.

La Présidente ainsi que les membres du comité comptent sur votre présence et vous remercient de l'intérêt que vous portez à la vie de votre Club.

Fait à BEVILLE-LE-COMTE, le 6 mars 2019.

